

Juin-Juillet 2022 / n°3

Le magazine de votre ville

LE MAG



A LA UNE

EVÉNEMENTS
un été multivitaminé !

Sommaire



3 EDITO

4 **THAON bouge**

- 4 Retour sur les événements passés
- 10 Le mini-golf rouvre ses portes
- 12 Les travaux en cours et à venir
- 14 Economie : l'APAVE s'installe zone Inova

16 **THAON s'engage**

- 16 Sécurité : les actions de prévention mises en place
- 20 Sécurisation des abords des écoles
- 23 Insertion et circuit court aux Jardins de Cocagne
- 24 Rétrospective des accueils périscolaires

26 **THAON grand angle**

- 26 Dossier :
Tous les événements de l'été à ne pas manquer

35 **THAON pratique**

- 37 Enquête publique : modification du PLU
- 38 Passeports et cartes d'identité, les modalités
- 40 Le nouveau site internet est en ligne
- 46 Les offres d'emploi du moment à la mairie



Mairie de Thaon-les-Vosges :
6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal n° 1885 / juin 2022

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs





EDITO

Chers habitants ,

Dans les semaines qui viennent, l'été approchant, la commune va vivre au rythme de très nombreuses animations afin de vous divertir et d'attirer le plus grand nombre, démontrant sa capacité d'accueil et son dynamisme. Cela est rendu possible grâce à la mobilisation des élus, des agents de la Ville et des associations qui s'engagent !

Nous vous encourageons à fréquenter ces événements pour évidemment en faire des succès mais plus encore pour échanger, rencontrer, découvrir... Nous avons besoin, en cette période post-Covid et de doutes multiples, de surmonter les craintes et angoisses. La fête est, depuis toujours, un des liants de notre société... elle est salubre et fédératrice.

Aussi, pour que l'été et la fête ne deviennent pas un poison pour la tranquillité publique, nous allons redoubler de vigilance, et d'actions, sur l'espace public. La Gendarmerie Nationale nous aide concrètement en ce sens, tout comme la Police Municipale, qui œuvrent conjointement dans des opérations coordonnées qui se multiplieront cet été. Lutte contre le bruit, contre la vitesse, contre l'usage de stupéfiants, contre le tapage nocturne.

Bien sûr, nous ne serons jamais en mesure, sauf à nous priver de toute liberté, de réguler tout ce qui se passe, tout le temps, dans notre Ville. Je ne le voudrais pas !

C'est dans cette recherche d'équilibre que nous évoluons, à votre écoute, pour rendre la Ville à la fois plus sûre, mais aussi et surtout vivante !

Cédric HAXAIRE,
Maire de Thaon les Vosges

RETOUR SUR...



Un week-end musical au Parc en..chanté

Les 21 et 22 mai, la ville a organisé la 2^e édition du festival jeunesse « Le Parc en..chanté ».

De 10h à 18h30 non-stop, les familles ont pu s'amuser, danser, chanter, participer à des ateliers et rencontrer les artistes sur place : Minibus, Studio 5, Initiales, Gilles Diss, Tofblanc le clown du festival, Brass Band, Annie Gallay, Poil à gratter, Jean-Michel Rey, Cie P'tits Bidous, Magique Lyrique et Christian Ferrari.

Une parenthèse enchantée dans un cadre verdoyant qui a ravi les petits et les grands.

Au vu de son succès, nous vous donnons rendez-vous au printemps 2023 pour une 3^e édition !





Une belle entrée en matière pour le festival dans les écoles de Thaon-Les-Vosges !

Alors qu'Alexis Ferrier était présent toute la semaine à l'école de Bouxières pour préparer avec les enfants la signalétique de l'évènement (mise en peinture des figurines), Gilles DISS, Christian FERRARI et Jean-Michel Rey sont intervenus dans les classes de Cycle 2 de la commune. Un concert spécialement pour les enfants, dans les écoles, a clôturé la semaine.





Champions en herbe

120 enfants issus de nos écoles élémentaires, des associations sportives locales et du Centre Social et Culturel Arts et Loisirs, ont participé à l'École des Champions, au Stade Robert Sayer. Répartis en 10 équipes, ils se rencontraient lors de 5 ateliers sportifs et 5 ateliers citoyens, avec pour objectif la transmission des valeurs humaines, fraternelles et le goût de l'effort.

L'accueil de la manifestation a permis à la ville d'être labellisée «Ville d'avenir pour les jeunes».



Le sport au pas de sa porte

Afin de permettre le développement et l'expression des potentiels de la jeunesse, la municipalité en lien avec l'EST Centrale a mis en place des sessions de sports dans les quartiers, donnant la possibilité aux acteurs associatifs de proximité d'aller à la rencontre des jeunes.

La première séance a réuni plus d'une soixantaine d'enfants qui se sont initiés aux pratiques du basketball au sein du quartier de l'Europe.

Une deuxième session fin mai à Oncourt a permis l'initiation à la boxe.

La dernière session aura lieu le 18 juin à Girmont, où seront proposées gratuitement des activités de tir à l'arc et de tennis de table.

Les inscriptions doivent se faire via téléphone au 06 82 54 72 01 ou par mail à 3x3@vosgesbasketball.org



Harcèlement : lutter contre et se protéger

La délégation jeunesse de la ville a proposé une conférence gratuite sur le harcèlement et le cyberharcèlement le 17 mai dernier à l'auditorium Clémentine Delait. Agathe Parmentier, éducatrice spécialisée, a animé cette séquence visant à sensibiliser et à prévenir sur les conséquences de ce fléau qui touche un enfant sur 10.

Le Conseil des Jeunes avait d'ailleurs réalisé une vidéo sur cette thématique.





Le soleil et les fleurs de retour au centre-ville

C'est au cœur d'un centre-ville festif qu'a eu lieu mi-mai le grand marché de Printemps organisé par l'ACATE et la Société Des Fêtes de Thaon-les-Vosges. Foire aux géraniums, produits locaux, stands de jeux pour enfants, stands de vêtements... Sous le soleil, de nombreux habitants et visiteurs se sont déplacés pour l'occasion.



Les anciens Maires disparus mis à l'honneur

A l'occasion du deuxième anniversaire de la mise en place du Conseil Municipal, les élus ont fleuri les lieux de sépultures des anciens Maires de Thaon-les-Vosges aujourd'hui disparus : Louis Guillon, Victor Benoit, Roger Ehrwein, Pierre Deschaseaux, Bernard Juteau. Sans oublier les édiles inhumés dans des cimetières extérieurs qui ont également marqué la commune de leur empreinte : Raymond Dégémard, Armand et Sacha Lederlin.

Une action symbolique pour honorer ceux qui ont contribué au développement de notre commune. Arsène Heitz, qui a participé à la conception du drapeau européen et est enterré au cimetière de Thaon-les-Vosges, a également été mis à l'honneur.



A la découverte du Parlement

Un groupe composé d'élus et agents de la Ville, de jeunes du Conseil de Proximité Jeunes, de membres du Conseil de développement et de l'association du jumelage Thaon-Alzenau a été reçu par Anne Sander, Députée Européenne, afin de découvrir le fonctionnement du Parlement Européen. Un moment riche en découvertes, notamment pour les jeunes du CPJ, qui, au cours de leur mandat de jeune élu, ont pour programme la découverte de la vie démocratique.





Les Champs Golots fêtent l'arrivée du printemps !

La fonte des neiges et l'arrivée du printemps ont été traditionnellement célébrées début avril avec l'organisation des Champs Golots. 39 enfants entre 3 et 10 ans se sont réunis sous l'Auvent du Coignot. Chacun a pu faire voguer son bateau en matériaux recyclés sous l'œil attentif du jury.

Les résultats :

Catégorie 3-5 ans :

1^{er} : Élise Manns, 4 ans, avec son bateau «Le chant des sirènes»

2^{ème} : Nina Demangel, 5 ans, avec son bateau «Lapinou»

3^{ème} : Ryan Jeanpierre, 4 ans, avec son bateau «Le pin's»

Catégorie 6-8 ans :

1^{er} : Lucas Papelier, 6 ans, avec son bateau «Le nettoyeur des mers»

2^{ème} : Lylou Hazemann, 6 ans, avec son bateau «Le voyage d'Olaf»

3^{ème} : Thibault Simon, 8 ans, avec son bateau «Le cata marrant»

Catégorie 9-12 ans :

1^{er} : Antoine Manns, 9 ans, avec son bateau «Un arrêt au port»

2^{ème} : Luka Chassard, 10 ans, avec son bateau «Le Zoo de Beauval»

3^{ème} : Eloïse Jacquinet, 10 ans, avec son bateau «Vegetal.com»



La médaille de la famille pour 4 mamans !

La médaille de la famille est une distinction honorifique nationale décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants.

Le 29 mai dernier, la ville a honoré 4 mamans qui se sont vues remettre une médaille, un diplôme, des fleurs et des bons d'achats d'une valeur totale de 120 euros à valoir dans les commerces de la ville. Félicitations à Nathalie BOSSERR pour ses 5 enfants, Christiane CLAUDON pour ses 7 enfants, Stéphanie METZ pour ses 4 enfants et Ophélie SCHOEN pour ses 6 enfants.

Mais aussi...

Une conférence sur les chenilles

Louis-Michel Nageleisen, entomologiste forestier, a tenu une conférence sur les chenilles processionnaires le 14 avril dernier au sein de la salle Verdun.

L'occasion de s'informer sur ces petites bêtes et leurs poils urticants provoquant de nombreuses irritations virulentes chez certaines personnes.

Le CCAS gâte ses aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale a fait danser les aînés à la Rotonde. Les habitants âgés de 70 ans et plus ont été conviés à un après-midi récréatif. 315 d'entre eux ont répondu présents et ont assisté à un spectacle suivi d'un goûter convivial.

Convention pour revitaliser le centre-ville

Dans le cadre d'un projet de revitalisation du centre-ville, la commune projette la réalisation d'une étude de revitalisation de son centre. Afin de définir la meilleure stratégie du projet, une convention financière a été signée entre la ville, la Communauté d'Agglomération d'Épinal, le département, Vosgelis et l'EPFGE, pour un montant de 100.000€

L'EST Centrale renoue avec son bal

Plus de 200 convives ont apprécié l'évènement festif et convivial concocté par l'EST Centrale et son président Christophe Bitsch. Au-delà du repas, c'est surtout le spectacle musical animé par Studio 5 et ses danseuses qui a été le fil conducteur de la soirée. Le public, de 7 à 77 ans, a profité du show qui s'est clôturé par une standing-ovation.



Concours des Maisons Fleuries

La ville de Thaon-les-Vosges organise annuellement un concours gratuit des maisons fleuries, ouvert à tous les habitants de la commune. Valoriser les initiatives privées de fleurissement contribue à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaire avec les efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Composition du jury

Le jury du concours est composé d'élus de la commune, d'agent(s) du service espaces verts et des vainqueurs de l'an passé s'ils le souhaitent.

Inscriptions

Vous souhaitez mettre en valeur votre maison/commerce et montrer vos talents de jardinier ? Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 juillet. Toute personne peut concourir excepté les membres du jury.

Les catégories

- 1 – Maison avec jardin
- 2- Maison sans jardin
- 3- Immeuble collectif
- 4- Potager
- 5- Commerce

Critères d'appréciation

Lors de son passage au mois d'août, le jury sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour le fleurissement et l'aménagement végétal de leur propriété, de leurs balcons, fenêtres et terrasses contribuant ainsi à l'embellissement de la ville.

Il prend en compte :

- Le choix des végétaux
- L'harmonie des couleurs
- L'entretien global
- La vue d'ensemble

Remise des prix

Les récompenses seront attribuées à l'occasion de la remise des prix du concours prévue au cours du 4^{ème} trimestre de l'année. La remise des prix donnera lieu à une cérémonie.



Des nouveautés 2022

Pour cette nouvelle saison, la ville met en place trois tables de pique-nique ainsi qu'un chalet avec vente de boissons et de glaces. Les joueurs et visiteurs pourront se poser et profiter d'une parenthèse fraîcheur après leur partie.



Le mini-golf

ouvre la saison estivale

Le mini-golf de Thaon-les-Vosges situé au Coignot (à côté du chalet pétanque) rouvre ses portes pour la saison estivale, du 04 juin au 25 septembre.

Horaires d'ouverture au public :

- **Juin** : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
- **Juillet/août** : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 18h – le samedi de 14h à 20h
- **Septembre** : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

Horaires d'ouverture pour les centres aérés :

Le matin de 9h à 12h sur réservation préalable à l'accueil de la mairie

Les tarifs :

- Moins de 6 ans : gratuit
- De 6 à 16 ans : 1€
- 16 ans et plus : 2€
- Groupes de 10 participants maximum : 8€
- Groupes entre 10 et 15 participants : 10€
- Gratuit pour les accompagnateurs

La billetterie se fait directement au chalet d'accueil du mini-golf.



Pour préparer la réouverture, 5 jeunes de la commune recrutés par la Mission Locale ont participé à un chantier éducatif. Leurs missions : remettre en peinture le chalet, planter les fleurs annuelles et aider à l'entretien des espaces verts sur le site.

Une remise en état a été réalisée par les services techniques : taille des haies, plantation de plantes vivaces, nettoyage des jeux ou encore désherbage.

Le point sur

LES TRAVAUX

Restauration du mur du cimetière

Après d'importants travaux de drainage préservant le sous-sol, le mur principal arrière du cimetière a pu être restauré.

Les travaux ont été assurés par l'entreprise thaonnaise « Maçonnerie Bernardi ».

Rue de la cour

Le groupement d'entreprise RAY/COLAS/CITEOS va réaliser des travaux de réfection de chaussée, assainissement, eau potable et enfouissement des réseaux aériens. Le chantier commencera début juin pour une durée d'environ 4 mois.

Le montant des travaux est de 213.000€ pour la commune et 50.000€ pour la CAE (eau/assainissement)

Réfection des ponts

Le pont « mal tourné », situé à proximité du Domaine des Lacs, est en cours de réfection. Après la démolition de l'ancien, la construction du nouveau devrait s'achever début juin.

Deux autres ouvrages de plus petite taille qui sont des traversées de chaussée d'eau plu-



viale sont prévus d'être restaurés. Les travaux auront lieu dans le courant de l'année et sont situés rue de la libération et rue du haut puit à Girmont.

Montant des travaux :

- Ouvrage rue des Aulnes 85 920,00 €
- Ouvrage rue de la Libération..... 23 900,00 €
- Ouvrage rue du Haut Puits..... 18 745,00 €





Une aire de jeu flambant neuve pour le Jolibois

L'aire de jeu du Jolibois a été entièrement renouvelée. Un chantier qui fait suite à une demande des riverains du quartier, créant un nouvel espace convivial intergénérationnel. Les travaux ont duré un mois, du 06 avril au 04 mai.

Ils ont consisté en la suppression des structures existantes, la création d'un terrain de pétanque et d'un barbecue partagé, l'installation de trois nouveaux jeux pour enfants et de deux tables de pique-nique.

D'un montant total de 45.000€, ils ont été réalisés par l'entreprise Alsacienne Presta Concept, avec l'appui des services techniques pour les travaux de finition : entourage des arbres, finition en calcaire des contours de l'aire et démontage des jeux.

Bienvenue à

L'APAVE

Nouveau !

L'APAVE vient d'emménager sur la Zone Inova 3000.

Leader en France de la formation à la maîtrise des risques, l'agence vosgienne recherchait des locaux plus fonctionnels.

C'est chose faite depuis fin avril avec l'inauguration de sa nouvelle agence au n°4 de l'allée 21 (en face des locaux de SOS Thaon), qui emploie une cinquantaine de salariés.

Entre les formations, inspections, essais de mesures, certifications et labellisations, et conseils et assistance, c'est environ 3.000 personnes par an qui passeront dans les locaux de cette nouvelle agence.

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre territoire et une belle croissance.



Marché hebdomadaire

Depuis bientôt 1 an, le marché de Thaon-les-Vosges est de retour.

Où ?

Sur la place Jules Ferry, la place historique du marché, à l'intersection avec la rue du marché. Soit à moins de 200m du centre-ville et à proximité immédiate de la prochaine maison de santé et de ses parkings.

Quand ?

Chaque samedi matin de 8h à 12h30, et ce, toute l'année.

Qui ?

Tout le monde peut y venir, petits et grands, et vous y trouverez toute sorte de produits : des fruits et légumes, des jambonneaux et poulets rôtis, des œufs frais, du miel, des p'tits pâtés, tourtes aux grenouilles et feuilletés aux escargots, des plats préparés, des créations en bois et autres bijoux artisanaux, du prêt à porter féminin, des sous-vêtements, des sacs à mains, etc.

Nous nous efforçons toujours de trouver de nouveaux commerces, y compris non sédentaires, pour diversifier toujours plus l'offre commerciale en ville.



SILENCE, CA POUSSE !

La Société Coopérative des Artisans du Bâtiment des Vosges, autrement dit la SCAB Vosges, s'agrandit !

Cette coopérative, qui regroupe plus de 150 entreprises adhérentes, négocie et assure pour ses adhérents des tarifs optimisés en groupant les achats de matières premières.

L'expansion est telle que des travaux ont démarré fin avril pour doubler les capacités de stockage sur le site de l'allée 6 de la Zone Inova 3000.

Les travaux devraient durer quelques mois avec une livraison prévue avant la fin de l'année.

Nous leur souhaitons de continuer à grandir.





Des contrôles de vitesse

Dans le cadre de la coopération entre la brigade de Gendarmerie de Thaon et la Police Municipale, des actions conjointes de contrôle routier ont eu lieu en présence de Monsieur le Maire, notamment.

Malgré quelques excès de vitesse, on constate une responsabilité des automobilistes et le respect du code de la route.

Un nouveau radar pédagogique à Girmont

Lors des Comités de Proximité, les habitants de la commune de Girmont ont relevé des incivilités liées à des vitesses excessives de véhicules en provenance de Dogneville et entrant sur la commune.

En réponse à ces constatations, un radar pédagogique a été installé, visant à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.



Alcool et stupéfiants :

prévention au lycée

A la demande de la Direction du lycée professionnel Emile Gallé, une action conjointe des services de la Police Municipale et de la Gendarmerie de Thaon-les-Vosges a été menée.

Cette dernière avait pour but de sensibiliser les étudiants sur les dangers de la consommation de produits stupéfiants et d'alcool.

L'adjudant-chef BERTHOLET, formateur relais anti-drogue du Groupement de Gendarmerie Départementale des Vosges, a exposé au travers d'un power point, les différents produits de consommation en matière de stupéfiants et a effectué un rappel de la réglementation.

L'adjudante TICHIT de la Brigade de Thaon les Vosges et la Police Municipale ont quant à eux conjointement exposé les dangers liés à cette consommation au travers d'une vidéo, suivi d'échanges avec les lycéens et un exercice pratique (atelier doses d'alcool).

Deux ateliers pratiques ont été mis en place ; un parcours alcoolémie jour et un parcours alcoolémie nuit. Ces parcours simulent la consommation d'alcool pour sensibiliser de façon ludique, pédagogique et impactante les effets négatifs de l'alcool sur le comportement et la conduite.

La journée s'est terminée par une présentation de l'incontournable simulateur d'alcoolémie, qui permet de sensibiliser sur l'assimilation et l'élimination de l'alcool.

L'objectif était de faire prendre conscience du temps d'assimilation à jeun et après un repas et du temps d'élimination total de la quantité d'alcool ingurgité.



RISQUES de la baignade

les bons réflexes à adopter

Avec les premières chaleurs, vous êtes nombreux à profiter du Domaine des Lacs. Ce dernier est encore très froid et les risques de noyade par hydrocution sont à ne pas négliger.



Il est rappelé que la baignade du Domaine des Lacs fera l'objet d'une surveillance du 9 juillet 2022 jusqu'au 28 août 2022, de 14H à 19H par les Sapeurs-Pompiers par le biais d'une convention signée par la commune.

De plus, un partenariat avec la Gendarmerie permet un renforcement des effectifs pour la période estivale, pour une vigilance accrue sur le Domaine des Lacs et l'ensemble de la commune.

L'hydrocution, c'est quoi ?

L'hydrocution correspond à un refroidissement brutal qui intervient la plupart du temps à la suite d'une entrée trop rapide dans l'eau lorsqu'il y a une trop grande différence de température entre la peau et l'eau. Ce choc thermique peut entraîner une perte de connaissance dans l'eau et la noyade.

Plusieurs consignes sont à respecter pour éviter l'hydrocution :

- Entrez de manière progressive dans l'eau, tout particulièrement lorsque vous vous êtes exposés au soleil,
- Évitez les expositions au soleil trop prolongées,
- Évitez de vous baigner après un repas copieux,
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Avant de vous baigner

1/ Assurez-vous de votre niveau de pratique

- Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible.
- Faites reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer dans l'eau en toute sécurité.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.

2/ Préférez les zones de baignade surveillées

- A votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade surveillées, interdites ou dangereuses.

- Pour vous baigner, préférez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.

3/ Informez-vous sur les conditions de baignade

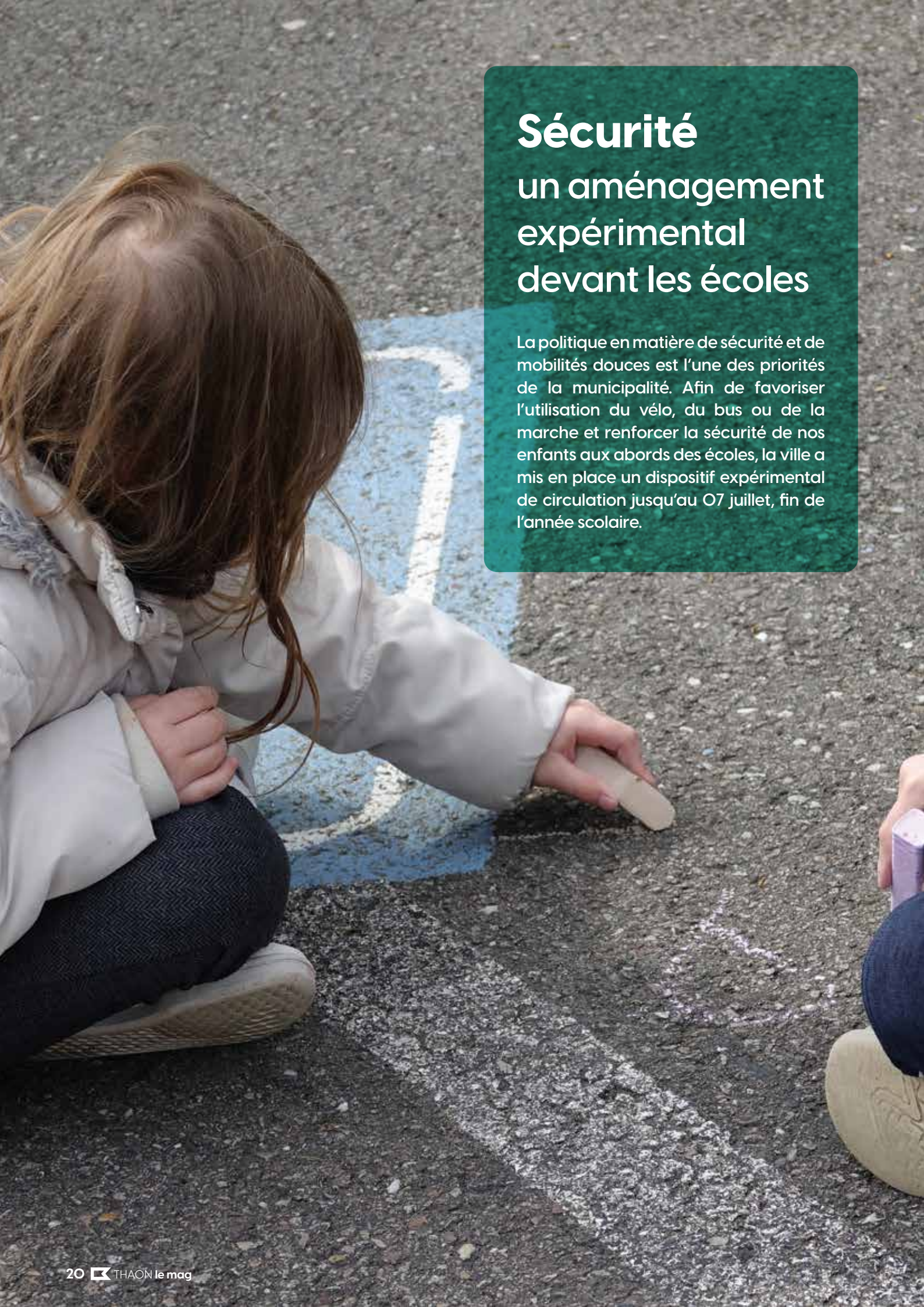
- En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : courants, dangers naturels, etc.
- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs.

Avec vos enfants

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Désignez un adulte responsable de leur surveillance.

Pour vous-même

- Tenez compte de votre forme physique
- Ne surestimez pas votre condition physique. Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre.
- Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (lacs, rivières...) qu'en piscine.
- Évitez tout comportement à risque
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil



Sécurité

un aménagement expérimental devant les écoles

La politique en matière de sécurité et de mobilités douces est l'une des priorités de la municipalité. Afin de favoriser l'utilisation du vélo, du bus ou de la marche et renforcer la sécurité de nos enfants aux abords des écoles, la ville a mis en place un dispositif expérimental de circulation jusqu'au 07 juillet, fin de l'année scolaire.



Des phases test à Bouxières et Gohypré

A l'école de Bouxières, la rue de Bouxières est mise en sens unique.

A l'école de Gohypré, la chaussée est rétrécie, créant ainsi un espace aménagé pour apaiser la circulation devant l'école. Le stationnement est supprimé devant l'école, le parking de la gare et les places de stationnement le long de l'avenue Pasteur restant disponibles.

Les élèves s'approprient leur espace

L'espace devant l'école de Gohypré étant actuellement aménagé, les élèves de CE1 de ce groupe scolaire ont coloré de mille et une couleurs la rue de leur école afin de s'approprier ce nouvel espace plus apaisé. Cyril Tisserand, animateur du programme d'écomobilité Moby, tenait les rênes de cet atelier qui a été présenté en classe. Les enfants, en groupe de trois, ont imaginé leur dessin sur feuille afin de les reproduire, à la craie, sur le sol bétonné.

Les parents d'élèves et le corps enseignant ont été associés en amont à cette réflexion.

Ces phases de test permettront d'évaluer de la pertinence à pérenniser ou non ce sens de circulation.



Bien-être animal

la commune investit pour la prise en charge des animaux



Sensible à la cause animale, la commune, en partenariat avec l'association Resca'Pattes, alloue un budget de plus de 5 000€ pour une campagne de stérilisation de 40 chats errants.

Au vu du nombre conséquent de captures et de stérilisations déjà effectuées, depuis deux mois, la municipalité réfléchit à augmenter la prise en charge à 100 chats.

Pour améliorer les conditions de prise en charge des divagations animales (chiens et chats), la commune a décidé d'investir dans deux structures modulaires spécialement aménagées pour un montant de 50 000€.

Partez en vacances

l'esprit tranquille !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre habitation ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit opération tranquillité absence des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'opération tranquillité absence, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande quelques jours avant la période d'absence sur place, au bureau de Police Municipale ou à la brigade de gendarmerie.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre !

QUELQUES CONSEILS avant de partir en vacances

- ➡ Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- ➡ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- ➡ Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



Les Jardins de Cocagne

le circuit court au service de l'insertion

Les Jardins de Cocagne sont un atelier et chantier d'insertion par l'activité économique, créés en 1994, sur la Prairie Claudel de Thaon les Vosges. L'association a pour vocation l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi grâce au maraîchage, à la restauration et à l'éducation à l'environnement. Les Jardins de Cocagne comptent 60 salariés dont une équipe permanente de 16 personnes et 44 salariés en contrat d'insertion.

Une production maraîchère biologique

Une centaine de variétés de légumes sont cultivées en respectant le rythme des saisons, sur plus de 12 hectares dont 7 hectares cultivés sur la commune de Thaon les Vosges où la biodiversité est préservée.

Un mode de distribution local en circuit court

Les adhérents peuvent bénéficier de légumes frais, biologiques et de saison au plus près de chez eux. La production est distribuée sous forme d'abonnement paniers. Il

est possible aussi de retrouver des légumes, des fruits et des produits de producteurs locaux (épicerie, pains, fromages, œufs, confitures, viandes, ...) au sein du magasin biologique. Il est ouvert le :

- Mardi de 13h00 à 17h00
- Mercredi de 9h00 à 18h00
- Jeudi de 13h00 à 17h00
- Vendredi de 8h00 à 18h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Eduquer à l'environnement

Le jardin met un point d'orgue à initier chacun au jardinage et au respect de la nature. Des animations sont organisées tout au long de l'année sur des thématiques

telles que le gaspillage, l'agriculture biologique, les abeilles ou encore la cuisine.

Le service traiteur

Des produits frais, locaux, de saison et issus de l'Agriculture Biologique accompagnent les événements des entreprises et des particuliers. Les Jardins de Cocagne proposent la réalisation de buffets, de plateaux-repas ou de repas insolites sous leurs serres.

Pour les contacter :

contact@jdc-thaon.fr
03.29.31.64.98
facebook.com/jdcthaon



Rétrospective

sur les accueils périscolaires

Des changements ont été opérés sur les temps d'accueils périscolaires depuis la rentrée 2021-2022.

Les accueils sont pris en charge par les ATSEM pour les enfants de maternelle et par des animateurs pour les enfants d'élémentaire. Certains agents passent actuellement le BAFA afin d'améliorer leur pratique au contact des enfants.

Le service Enfance, Jeunesse, Education et Sport met tout en œuvre pour permettre un meilleur suivi des demandes et un meilleur accompagnement des agents et des enfants.

Les enfants se voient proposer des animations diverses lors des différents temps d'accueil, en fonction du calendrier et de leurs envies.



Chiffres CLÉS

Le
périscolaire
2021-2022
C'EST :

- 5 ► lieux de restauration
- 29 786 ► repas servis
- 14 596 ► présence en accueil périscolaire du matin ou du soir.
- 13 ► Atsems
- 8 ► adjoints d'animation
- 4 ► agents polyvalents
- 2 ► coordinateurs jeunesse
- accueil** ► une amplitude d'accueil de 7h30 à 18h30 sur chaque école.

Nous vous rappelons que le dossier d'inscription à l'accueil périscolaire est à compléter et retourner avant la fin de l'année scolaire.

Vous pouvez le retrouver sur le site de la ville : www.thaonlesvosges.fr ou à l'accueil de la mairie. Le dossier complet est à retourner par mail à cantine@thaonlesvosges.fr ou à l'accueil de la Mairie.

samedi 2
JUILLET

KARAOKÉ géant devenez une star de la chanson le temps d'un soir !

Une soirée originale, ludique et participative où chaque membre de la famille est acteur de sa soirée. C'est le concept du premier karaoké live géant que la ville organise le samedi 02 juillet prochain sur le site de la Rotonde, en extérieur.

Deux écrans géants à LED et une scène vous permettront d'être les stars de la soirée !

5h de show avec musiciens, danseurs et DJ ambianceur.

La soirée karaoké live vous invitera à chanter sur scène, avec de vrais musiciens. Un choix de chansons parmi plus de 200 tubes, pour petits et grands.

Le groupe Météor'Hits vous accompagnera. Venez les rejoindre sur scène, le temps d'une chanson, et transformez-vous en star de la musique. Une occasion unique de prendre le micro et révéler votre talent... ou tout simplement vous amuser !

Programme :

- **17h45** : ouverture des portes
- **18h-19h30** : DJ set
- **19h30-20h30** : Karaoké live
- **20h30-21h** : DJ set et animations
- **21h-22h30** : karaoké live
- **22h30-23h** : DJ set

ÉVÉNEMENTS





chaque samedi
JUILLET - AOÛT



Samedi 11 Juin

Handicap

une nuit de convivialité
pour rassembler

La Nuit du handicap, c'est un moment d'échange festif ouvert à tous, pour faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas.

**Se rencontrer, partager,
expérimenter**

Pour 5 minutes ou 5 heures, l'accès à la Nuit du handicap est gratuit et ouvert à toutes et tous. Les participants pourront partager un verre, profiter de spectacles, refaire le monde et ainsi participer à une société plus solidaire et riche de ses diversités !

Parmi les temps forts proposés : atelier maquillage, Handisports, Ergo-vélo, Chien-guide, concert... avec buvette et petite restauration sur place, le tout gratuitement.

**Samedi 11 juin de 17h à 22h –
Cour de l'école de Bouxières**





Les caf'été'rasses

un samedi, un café, un concert !

Redynamiser le centre-ville durant la période estivale, notamment auprès des cafés, tel est l'objectif des caf'été'rasses. Le principe : chaque samedi de juillet et août, un café de la commune accueillera un groupe de musique en soirée pour un concert en terrasse. Un événement gratuit et ouvert à tous.

Le programme de cet été :

- Samedi 09 juillet au Wam Park
- Samedi 16 juillet au Cosy
- Samedi 23 juillet au Longchamp
- Samedi 30 juillet au Charleston
- Samedi 06 août au Domaine du Houblon
- Samedi 13 août au Longchamp
- Samedi 20 août au Cosy
- Samedi 27 août au Wam Park
- Samedi 03 septembre au Charleston

Organisé par l'ACATE avec le soutien de la commune.



Vendredi
24 Juin

Fête de la Musique et Nocturne Commerciale

Rendez-vous le 24 juin pour fêter la musique ! Pendant toute la soirée, la musique résonnera dans tout le centre-ville pour célébrer le début de l'été.

La Fête de la musique vous propose une belle soirée de musique et de concerts.

Petits et grands pourront apprécier les concerts en plein air de groupes locaux : de nombreuses scènes seront installées dans les rues de Thaon-les-Vosges.

Le moment idéal pour découvrir les artistes et talents du territoire, dans tous les styles musicaux.

C'est ça la diversité de la Fête de la musique !

L'Association des Commerçants de Thaon-les-Vosges et Environs s'associe à la fête de la musique organisée par la Ville via une nocturne commerciale.

Les commerces locaux seront ouverts tardivement et proposeront des remises et offres spéciales. Les visiteurs pourront venir commercer et déambuler au son de la musique et des différents groupes. Un point buvette et restauration permettra de se restaurer sur place.

Une tombola des commerçants est actuellement en cours jusqu'au 24 juin. Des tickets de 2€ sont à acheter chez les commerçants adhérents et permettront de peut-être remporter un vélo à assistance électrique Moustache Bikes d'une valeur de 2.199 € TTC. Le tirage au sort de l'unique gros lot aura lieu le vendredi 24 juin à 23h.

De 19h30 à minuit au centre-ville
(de chez Filiol jusqu'à Une Histoire de pain)
Manège pour enfants et confiserie



**Jeudi 14
JUILLET**

La Fête des Parcs se mêle au 14 juillet !

Après plus de deux ans d'absence due à la crise sanitaire, la très attendue Fête des Parcs revient dans les parcs de la Rotonde, le 14 juillet prochain.

Le concept ? Un pique-nique géant en famille ou entre amis dans le cadre unique des parcs de la Rotonde.

De nombreuses animations gratuites seront à retrouver : jeux en bois géants, concerts en plein air, ferme pédagogique avec animaux et marché artisanal et du terroir avec devantures à l'ancienne. De quoi faire plaisir à toute la famille !

Buvette et restauration sur place.

En parallèle, la Fête Nationale sera célébrée sur le même site.

Le 13 juillet au soir, participez à une soirée festive avec spectacle en extérieur, devant la Rotonde, suivi du traditionnel feu d'artifice qui sera tiré depuis le stade Sayer.

Le 14 juillet au matin, la cérémonie patriotique aura lieu place de la Victoire, devant le Monument aux Morts. Le cortège se rendra ensuite sur l'esplanade de la Rotonde pour une prestation musicale et le discours de Monsieur le maire, qui seront suivis d'un apéritif dans les parcs.





Mais aussi dans vos agendas...

Samedi 18 juin

Découverte du tir à l'arc et tennis de table – parking Mairie de Girmont – Organisé par l'EST Centrale et la ville

Samedi 25 juin

Ateliers de cuisine italienne – centre social de l'Europe – organisé par le CSCAL

Tous les lundis de juillet

Concours vacanciers – Coignot – organisé par l'EST Pétanque

Samedi 02 juillet

Portes ouvertes EST Football – Stade Lederlin – organisé par l'EST Foot

Samedi 09 juillet

Meeting athlétisme – Stade Sayer – organisé par l'EST Athlétisme

Dimanche 10 juillet

Rassemblement de véhicules d'exception – parkings de la Rotonde – organisé par l'AT2A

Samedi 23 juillet

Grand prix de la ville – Coignot – organisé par l'EST Pétanque

Jeudi 28 juillet

Spectacle Liouba Lor Ukraine – Rotonde – organisé par la ville

Samedi 14 août

Rassemblement de véhicules d'exception – parkings de la Rotonde – organisé par l'AT2A

ÉVÉNEMENTS - SPORT





PORTRAIT

3 questions à

Emre Demir

adjoint au Maire en charge des Sports

Le Mag : Les « Masters de pétanque » est une compétition nationale d'envergure : que représente l'organisation d'un tel événement pour la commune de Thaon-les-Vosges ?

ED : La pétanque est un sport synonyme de convivialité et d'unité. C'est dans cet état d'esprit que ces Masters sont organisés, en s'inscrivant dans une volonté de créer un événement populaire et fédérateur. C'est un véritable challenge qui mobilise de nombreux acteurs : services municipaux, bénévoles, élus et partenaires. Nous accueillons ces Masters pour la 2^{ème} année consécutive et c'est une fierté pour nous de relever ce défi.

Au-delà d'un événement sportif, c'est le rayonnement de toute notre ville au niveau national et une visibilité inédite que nous apporte cette compétition.

Le Mag : Comment se décline la politique sportive de la commune ?

ED : Nous menons une politique sportive en faveur du sport pour tous et à l'écoute de nos associations.

Nous avons lancé des investissements pour rénover des structures vétustes : éclairage des courts de tennis intérieurs, gymnase de la Rotonde, stades...

Nous menons une approche de terrain. Nous sommes présents aux côtés des associations et travaillons avec Denis Baptiste en étroite collaboration avec l'EST Centrale afin de connaître leurs besoins et attentes.

Les subventions sont attribuées de manière équitable et juste, en fonction des projets concrets des associations.

Avec plus de 2000 licenciés pour 8850 habitants, notre objectif est clair : permettre à chacun de trouver un sport, selon ses envies et quelque soit son âge ou sa condition physique.

Nous avons créé et structuré un service jeunesse et sports, mis en place des stages sportifs pour les jeunes n'ayant pas d'activité physique, des animations sportives dans les quartiers, établi des partenariats avec des structures telles que l'Ecole des Champions...

Tout est fait pour mobiliser et amener l'activité physique partout à Thaon-les-Vosges, du périscolaire jusqu'en bas de chez soi.

Le Mag : Quels sont les enjeux et projets des prochains mois au sein de la délégation des sports ?

ED : Poursuivre dans cette dynamique, indéniablement. Nous avons déposé notre candidature pour l'obtention du label « Ville Active et Sportive » ; l'opportunité de démontrer le dynamisme sportif de notre ville et l'engagement de notre tissu associatif.

Nous souhaitons pérenniser l'accueil de manifestations nationales comme les Masters de Pétanque, afin de faire de Thaon-les-Vosges une terre de sports.

Notre ambition est de poursuivre nos investissements pour mettre à disposition des équipements sportifs de qualité permettant des conditions d'exercice optimales : sécurisation du stand de tir, réfection totale des courts de tennis, nouveaux praticables de gym...

Enfin, nous continuerons d'accentuer nos actions en faveur du sport pour tous via le développement d'aggrès extérieurs, et d'accompagner les clubs dans leurs projets.



**20-21
JUILLET**

Masters de Pétanque

lancement de la saison 2022 !

Événement estival incontournable, Les Masters de Pétanque sont aussi la compétition la plus relevée du monde :

- 8 étapes dans 8 villes de France
- Un plateau exceptionnel avec les meilleurs joueurs du monde
- Près de 5 000 spectateurs par étape
- Un événement médiatique avec 27 émissions sur la chaîne L'Équipe

Pour cette édition, la ville de Thaon-les-Vosges est de nouveau ville-étape du Championnat, les 20 et 21 juillet à la Rotonde.

Pour les jeunes !

Filles ou garçons entre 9 et 15 ans, vous êtes né(e)s entre le 01/01/2007 et le 31/12/2013 ? Les Masters Jeunes sont pour vous ! Pas besoin d'être licencié(e)s en club pour participer, la compétition est ouverte à TOUTES et TOUS et entièrement gratuite. Inscriptions en ligne uniquement sur www.mastersdepétanque.fr

PROGRAMME

MERCREDI 20 JUILLET

MASTERS JEUNES

9h15 : Début des Masters Jeunes

10h00 : Sélection de l'Équipe Locale – ¼ de finale

14h00 : Sélection de l'Équipe Locale – ½ finales

15h30 : Sélection de l'Équipe Locale – finale

17h00 : Finale de l'étape des Masters Jeunes

18h30 : Présentation des équipes des Masters de Pétanque et tirage au sort

JEUDI 21 JUILLET

MASTERS DE PÉTANQUE

9h00 : ¼ de finale

11h00 : Parties de classement

14h00 : Première ½ finale

Pas avant 15h30 : Deuxième ½ finale

Pas avant 17h00 : Finale de l'étape des Masters de Pétanque

Accès aux tribunes libre et gratuit
réservation en « Tribune Or » en ligne sur
www.mastersdepétanque.fr

Elections législatives

les modalités

Les 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives, où vous voterez pour élire le futur député qui représentera une des 4 circonscriptions des Vosges à l'Assemblée Nationale.

Les bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 18h en continu.

Afin de pouvoir voter, vous devez vous munir :

- D'une pièce justificative d'identité : carte d'identité, passeport, permis...
- De votre carte électorale (pas obligatoire mais fortement recommandé).

ORGANISATION DU SCRUTIN

Dans chacune des 577 circonscriptions législatives, les candidats se présentent avec un suppléant.

- Un député représente 125 000 habitants. Un député suppléant est élu par tranche de 125 000 habitants.
- Les départements de moins de 125 000 habitants disposent d'un député.
- Les Français établis à l'étranger élisent également leurs représentants à l'Assemblée nationale.



UN CANDIDAT A LA MAJORITÉ ABSOLUE



Plus de 50 % des suffrages exprimés
représentant plus de 25 %
des électeurs inscrits

**Il est déclaré élu,
il n'y a pas de second tour**



**AUCUN CANDIDAT
N'A LA MAJORITÉ ABSOLUE**
OU N'ATTEINT LE SEUIL DE 25 % DES ÉLECTEURS INSCRITS



**participent au 2^d tour, tous les candidats
ayant réuni au moins 12,5 % des inscrits***



2^D TOUR

18 JUIN

**LE CANDIDAT AYANT OBTENU
LE PLUS DE VOIX EST ÉLU**
SANS AUTRE CONDITION



**Le députés sont élus dans une circonscription électorale,
mais ils représentent l'ensemble de la Nation.**

* Si un seul candidat remplit cette condition, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au 2^d tour.
Si aucun candidat ne remplit cette condition, seuls les deux candidats arrivés en tête peuvent se maintenir.



**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES 2017
#OUIJEVOTE**



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr



Sauvegarder le patrimoine Thaonnais

La Commune est soucieuse de préserver et sauvegarder le patrimoine privé de son territoire et notamment les maisons ou immeubles non protégés au titre des monuments historiques.

Dans cette perspective, un organisme à but non lucratif peut vous aider : La Fondation du Patrimoine.

Cette Fondation permet l'octroi d'aides pour les travaux de restauration extérieures de biens présentant des qualités architecturales ou paysagères distinctives, ainsi que l'obtention d'avantages fiscaux. Elle participe chaque année à la sauvegarde de plus de 3000 édifices partout en France.

Pour tous renseignements,
des plaquettes sont disponibles en Mairie ou
sur le site www.fondation-patrimoine.org

Enquête publique

sur la 3^e modification du PLU

Pour renforcer les dimensions environnementales et sociales sur son territoire sur le long terme, la commune engage la seconde procédure de modification de son Plan local d'urbanisme (PLU). Les habitants sont invités à contribuer à l'enquête publique qui se déroule entre le 7 juin et le 6 juillet 2022.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Thaon-les-Vosges

Le PLU est le document de planification urbaine de référence qui fixe les règles en matière de construction et d'aménagement du territoire.

Adapter le PLU aux nouveaux enjeux

Aujourd'hui, il s'agit d'adapter le PLU aux enjeux de la transition écologique, du développement économique et de l'habitat.

Ce projet de modification va permettre :

- ➔ En matière de développement durable : ouverture à l'urbanisation d'une parcelle afin d'y implanter une chaudière biomasse,
- ➔ En matière de développement économique :

ouverture à l'urbanisation de parcelles afin de permettre le maintien et le développement d'activité économique,

- ➔ En matière d'habitat : ouverture à l'urbanisation de parcelles pour créer de l'habitat, avec création d'orientation d'aménagement et de programmation.

L'enquête publique

Cette enquête publique, qui s'étend du 7 juin au 6 juillet, a pour objectif de permettre au public de découvrir les évolutions du PLU, présentées sous la forme de dossier technique, et de s'exprimer sur ces évolutions.

Le dossier et le registre dématérialisé seront également consultables sur le site internet de la Mairie, à l'adresse suivante : www.thaonlesvosges.fr



Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Thaon-les-Vosges pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Mardi 14 juin 2022, de 10 heures à 12 heures,
Mercredi 22 juin 2022, de 14 heures 30 à 17 heures,
Mardi 28 juin 2022, de 10 heures à 12 heures,
Samedi 02 juillet 2022, de 10 heures à 12 heures.

CNI - PASSEPORT



Renouvellement de carte d'identité ou de passeport n'attendez pas l'été !

A l'approche de la période estivale, les délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports peuvent s'allonger.

Si vous devez partir à l'étranger ou passer un examen, pensez à vérifier la validité de votre pièce d'identité ou de votre passeport.

N'attendez pas le dernier moment pour demander leur renouvellement.

En période de pointe, un délai supérieur à 6 semaines pour les passeports et à 10 semaines pour une carte nationale d'identité peut être nécessaire.

Rencontre avec...

Sandrine Durand
gestionnaire titres sécurisés

Quelles sont vos missions au quotidien, au service des habitants ?

Les missions sont variées. Elles concernent :

- L'accueil physique et téléphonique des administrés pour les renseigner sur la procédure pour obtenir une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport
- La gestion et préparation des plannings de rendez-vous,
- Les enregistrements et remises des demandes de titres
- L'appui en cas de besoin au Centre de Traitement des Titres Sécurisés de Metz
- Le suivi des dossiers de titres enregistrés
- La réception des colis de Cartes Nationales d'Identités et Passeports, leur archivage et la réalisation de statistiques.

Combien de titres, cartes d'identité et passeports confondus, gérez-vous par mois ?

En moyenne, ce sont 350 à 400 titres sécurisés qui sont enregistrés et remis par mois au sein de la mairie de Thaon-les-Vosges.

Quel est le délai moyen pour obtenir une carte d'identité ou un passeport ?

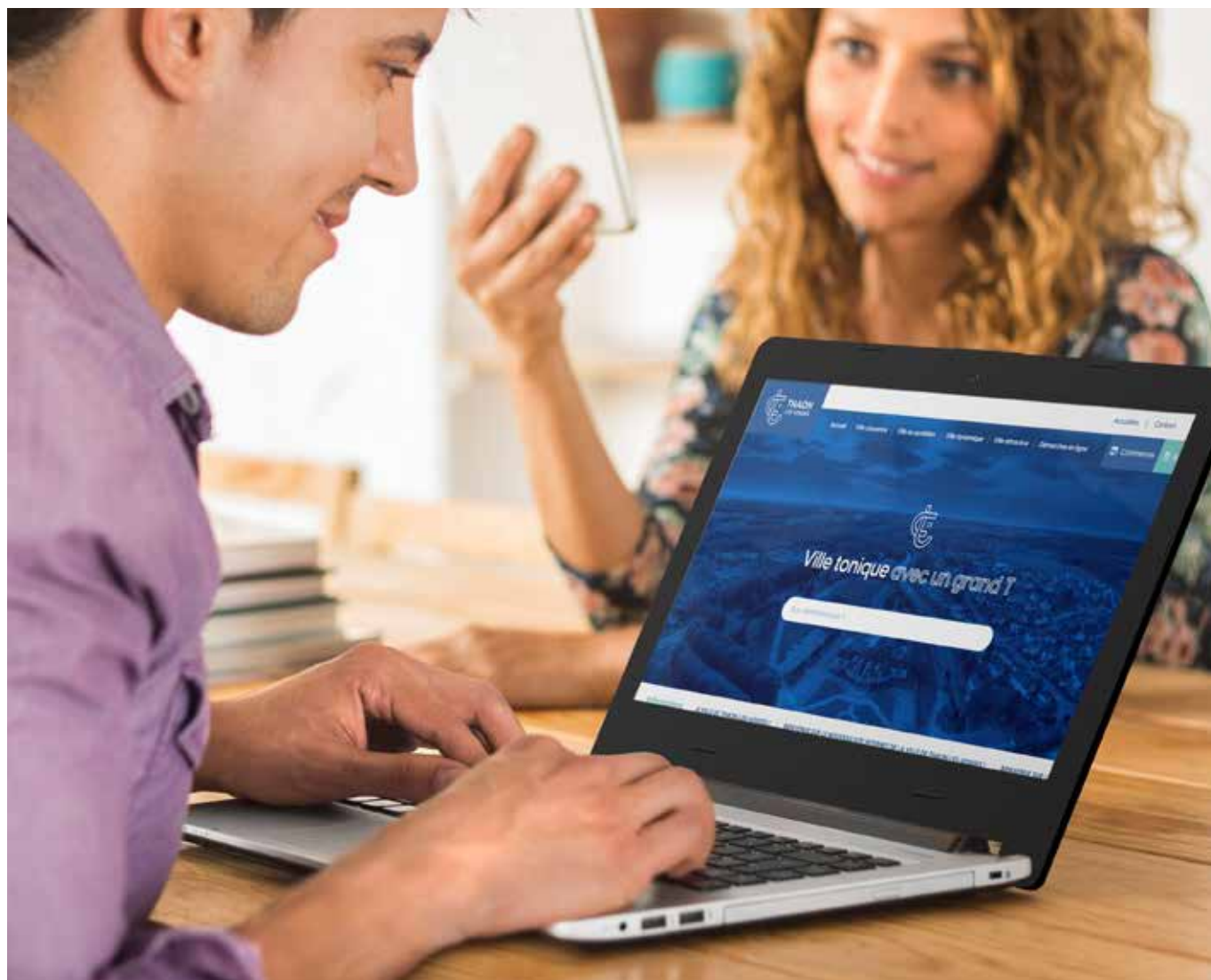
Le délai varie en fonction des périodes de l'année, mais en moyenne, il est de 6 semaines pour une carte nationale d'identité et 4 semaines pour un passeport.

Comment prendre rendez-vous ?

Les personnes qui souhaitent établir un titre sécurisé peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 03 29 39 01 03 ou par mail de préférence à cnipasport@capavenirvosges.fr

Les services de la Préfecture ont salué la qualité du travail de Sandrine, dont l'efficacité a permis de placer la commune de Thaon-les-Vosges dans les collectivités ayant le délai moyen d'attente les plus courts des Vosges, en termes de gestion des titres sécurisés.

A la découverte du nouveau site internet de la Ville de Thaon-les-Vosges !



Plus moderne, plus pratique et adapté à tous les écrans... Le site internet de la ville de Thaon-les-Vosges a été totalement renouvelé et repensé en fonction de vos habitudes et des exigences numériques actuelles.

Trouver une information plus facilement et rapidement.

L'accueil du site a été pensé pour vous faciliter la ville avec des accès rapides (les publications, l'agenda, les actualités, les démarches en ligne...) et des entrées de menu plus efficaces.

Dès l'ouverture de la nouvelle page d'accueil, la première impression est visuelle.

Celle d'un site qui valorise l'image, la photo... L'ambition ainsi affichée est de "donner à voir la ville", de la valoriser à travers un graphisme qui se veut à la fois sobre, élégant, contemporain.

ZOOM

sur les points forts du nouveau site internet

Une zone de recherche utile

Elément central de ce nouveau site : l'inclusion d'une barre de recherche au milieu de la page d'accueil. Un système «à la google», qui permet d'effectuer une recherche rapide par mots clé pour trouver une information particulière.

Ce moteur de recherche est prédictif et apprend au fur et à mesure de vos recherches pour affiner ses résultats.

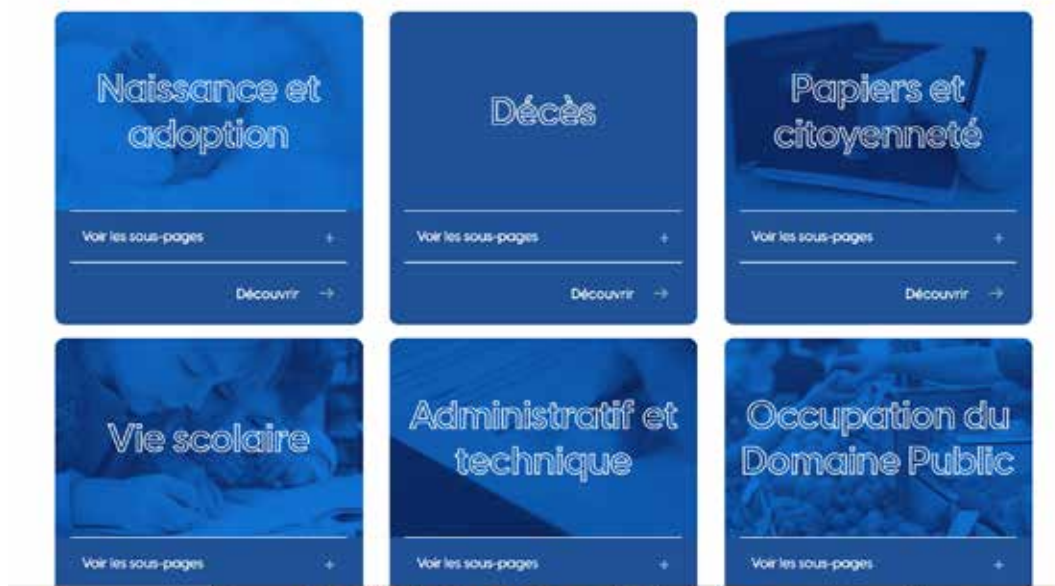


Toujours plus pratique

La dimension pratique est renforcée avec de nombreux services en ligne et formulaires relatifs aux démarches administratives que tout usager peut nécessiter.

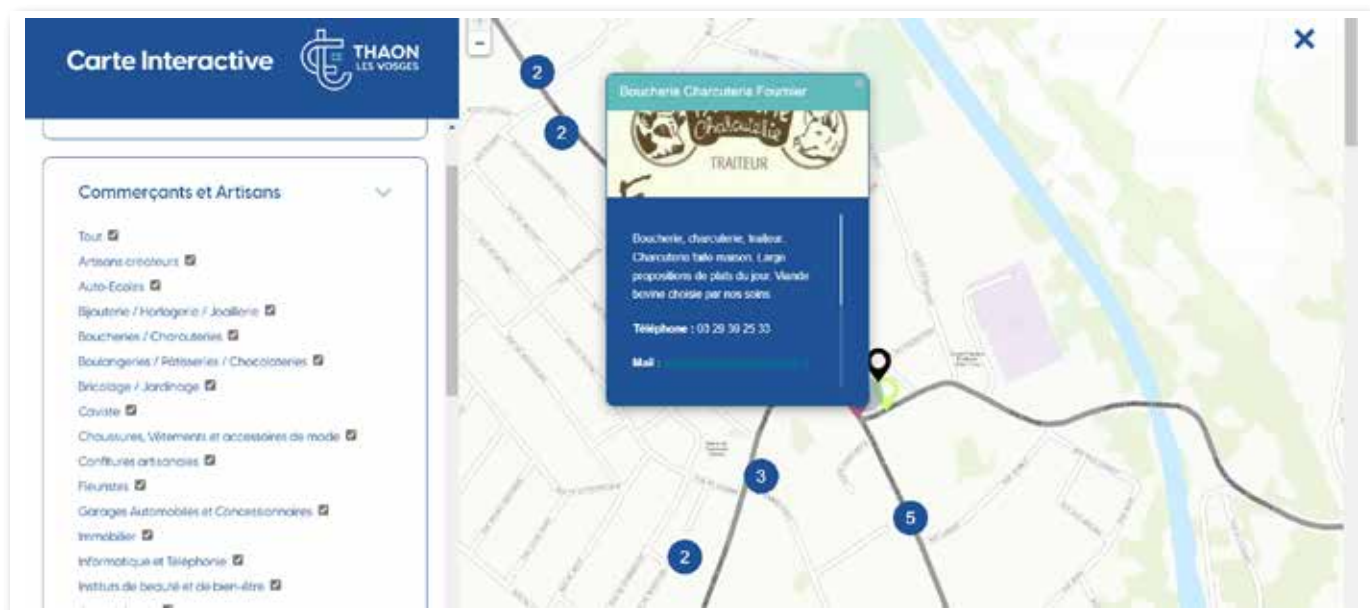
De nombreuses démarches pourront ainsi être demandées via le site : demande de rendez-vous pour des cartes d'identité et passeports, actes d'état civil, demande de travaux, documents d'urbanisme, recherches au niveau du cimetière, pré-demande de réservation de salles municipales, offres d'emploi, demandes d'aides diverses, inscription d'un enfant à la cantine, etc.

Démarches en ligne



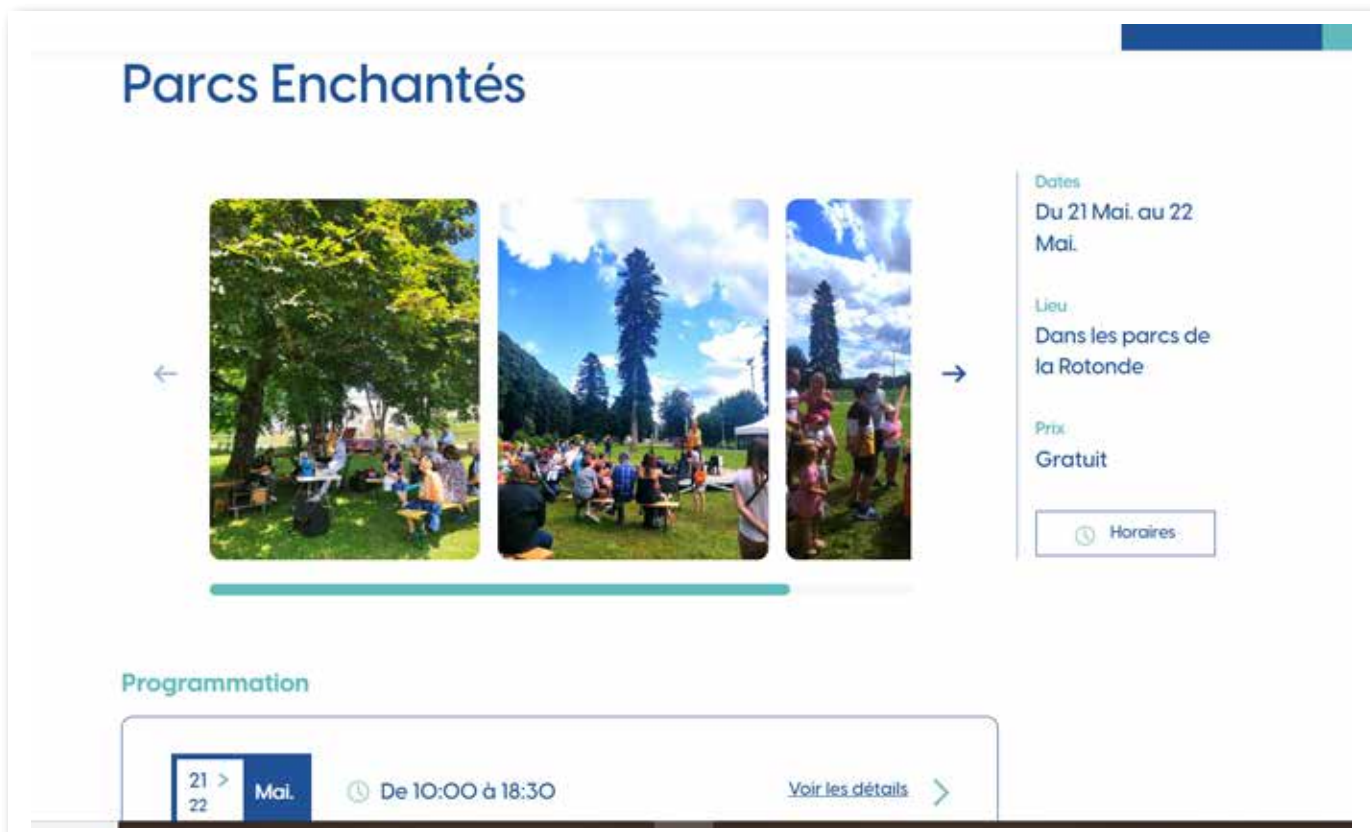
Des cartes interactives thématiques

Les pages du site peuvent intégrer des cartes thématiques issues d'un plan interactif de la ville. L'opportunité de visualiser facilement via un système de géolocalisation l'emplacement des commerces et entreprises, mais aussi les infrastructures sportives et culturelles, les points d'apports verres et textiles, etc.



Toute l'actu de la ville

Actualités, événements, vidéos, images, publications... le nouveau site réserve un espace important à toutes les actualités de la ville, valorisées et relayées sur la page d'accueil et les réseaux sociaux.



Les services municipaux à portée de clic

Pour joindre la mairie, l'onglet contact s'enrichit et permettra à l'utilisateur d'adresser sa demande directement au service concerné, en fonction de son besoin. Un gain de temps pour une meilleure efficacité dans le traitement des demandes.

Écrivez-nous, nous vous répondrons dans les plus brefs délais

Destinataire de votre message *

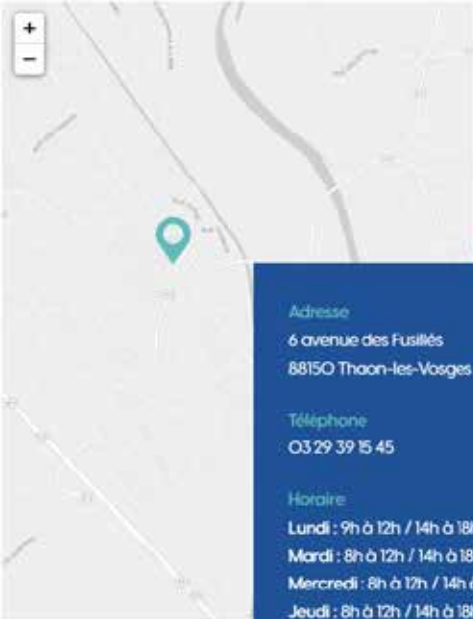
Carte identité et Passeport

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet de votre message *

Votre message *



Adresse
6 avenue des Fusiliés
88150 Thaon-les-Vosges

Téléphone
03 29 39 15 45

Horaires
Lundi : 9h à 12h / 14h à 18h
Mardi : 8h à 12h / 14h à 18h
Mercredi : 8h à 12h / 14h à 18h
Jeudi : 8h à 12h / 14h à 18h
Vendredi : 8h à 12h / 14h à 16h
Samedi : 9h à 12h

Les Conseils Municipaux en replay et une vidéothèque

L'intégralité des conseils municipaux sont désormais filmés et visionnable en ligne en replay.

Une vidéothèque est également disponible en bas de la page d'accueil du site, où vous pouvez visionner les dernières vidéos de la ville.





La ville à votre service

Infos pratiques

• Déchets ménagers :

- A Thaon les Vosges : le lundi soir à partir de 18h00
- A Oncourt : le jeudi soir à partir de 18h00
- A Girmont : le jeudi soir à partir de 18h00

• Sacs jaunes :

- A Thaon les Vosges : le jeudi matin à partir de 5h00
- A Oncourt : le vendredi matin à partir de 5h00
- A Girmont : le vendredi matin à partir de 5h00

• Déchèterie :

- Route d'Oncourt – ZI 3000
- les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h
 - les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h
 - les dimanches de 9h à 12h
- Tél. 03 29 31 33 75

• Achat et recharge bus :

Permanences Keolis tous les 1er samedis du mois dans le hall d'accueil de la mairie de Thaon les Vosges

Hôtel de Ville

6, avenue des Fusillés
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 15 45

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie déléguée de Girmont

30, rue Abbé Vincent
Girmont
Tél. 03 29 39 13 39

Mairie déléguée d'Oncourt

2, rue de la Mairie
Oncourt
Tél. 03 29 39 49 74
Le vendredi de 14h à 16h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

6, avenue des Fusillés
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 01 00
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Cimetière

Pour tous renseignements :
cimetiere@thaonlesvosges.fr

Numéros d'urgence

06 07 45 94 08

Police Municipale

17 Gendarmerie
2, rue Jean Marie
Compas

18 Pompiers
Centre de secours
rue des Aviateurs

**15 Samu et médecins
de garde**

115 Samu social

**3919 Violences Info
Femmes**

Bureau de Police Municipale

2, place de la Victoire
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 01 17
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
du mardi au jeudi de 8h à 12h et
de 14h à 18h.

Réservation de salles communales

Salle Verdun, Auditorium, Arche
Bernadette et Salle Polyvalente
de Girmont : 06 75 37 73 55
Salles de la Rotonde :
03 29 39 28 04

Crèche intercommunale

« les Doudous »

9A route d'Oncourt - ZI 3000
Thaon-les-Vosges
Tél. 09 63 01 39 53
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais Petite Enfance

2, place Jules Ferry
Thaon-les-Vosges
Tél. 06 70 75 15 34 | 03 56 32 10 22

Médiathèque intercommunale

6 bis rue du Marché
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 29 02 03
Les mardis, mercredis et samedis
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Les jeudis et vendredis de 14h à 18h

Gare SNCF

7 rue Thiers
Thaon-les-Vosges
Tél. 3631
Billetterie à l'Arche Bernadette (1
rue de Lorraine) du lundi au ven-
dredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Piscine intercommunale

11 avenue Armand Lederlin
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 31 67 89
Période scolaire
Lundis, jeudis et vendredis de 12h
à 14h et de 17h à 19h15
Mardi de 12h à 14h
Mercredi de 14h30 à 17h45 et de
20h à 22h
Samedi de 14h30 à 18h30
Dimanche de 8h à 12h30

Maison France Services

Arche Bernadette - 1 rue de
Lorraine - Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 31 63 42
Lundis et mercredis de 13h30 à 17h
Mardis et vendredis de 8h30 à
12h et de 13h à 17h
Jeudis de 8h30 à 12h

Bureau de poste

7 rue Thiers
Thaon-les-Vosges
Tél. 3631
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à
17h
Du mardi au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h

Veolia

Appel d'urgence : 09 69 32 35 54

Dépannage gaz

0 810 66 88 88 ou 0 800 47 33 33

Liste des assistantes maternelles agréées

Contactez le CCAS
Tél. 03 29 39 01 00



Pharmacie de garde

Tél. 3237
www.pharmaciedegarde.co

Les élus à votre écoute



Cédric HAXAIRE
Maire de Thaon-les-
Vosges
Vice-Président à la
CAE



Jérôme VALSESIA
Adjoint au Maire
en charge du déve-
loppement écono-
mique, commerce
et artisanat



Dominique THOMAS
Adjoint au Maire
en charge de la
sécurité et de la
citoyenneté



Françoise BITSCH
Adjointe au Maire
en charge des
solidarités et de la
santé



Christine MARCHAL
Adjointe au Maire
en charge des ani-
mations, vie asso-
ciative et culture



Yannick PAYOT
Adjoint au Maire
en charge de
l'habitat et des
mobilités douces



Thierry BISSON
Adjoint au Maire
en charge du
parcours de l'enfant
et de la jeunesse



Emre DEMIR
Adjoint au Maire
en charge des sports
et de la modernisa-
tion du service public



Jean-Pierre PHILIPPE
Maire délégué de
Girmont, en charge
de la forêt



Carole DUFOUR
Adjointe au Maire
en charge du cadre
de vie et du déve-
loppement durable



Dominique MARQUAIRE
Adjointe au Maire
en charge de l'insér-
tion professionnelle
et du handicap



François GRANDVALLET
Maire délégué
d'Oncourt, en
charge de l'agriculture

Postulez à la ville de Thaon-les-Vosges

**Vous êtes à la recherche d'un emploi ? La ville de Thaon-les-Vosges recrute.
Venez nous rejoindre !**

Ouvrier de maintenance des bâtiments, spécialité électricité

Date limite de candidature :
20 juin 2022

Poste à pourvoir dès que
possible

Temps de travail : Complet
Durée hebdomadaire : 35h

Description

Interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage, remise en état des installations, matériels ou réseaux, réalisation de travaux neufs, interventions ponctuelles sur la voirie ou les espaces verts.

Missions

- effectuer des travaux d'installations électriques (disjoncteurs, câblages, éclairages, prises...).
- installation des équipements techniques (électricité, plomberie, sanitaire)
- travaux de finition et de décoration (revêtements de sol, peinture).

Profil recherché

Niveau d'études : titre ou diplôme homologué de niveau V (certificat d'aptitude professionnelle...).

Permis de conduire B indispensable.

Pour postuler :

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire

· par mail :

recrutement@thaonlesvosges.fr

· par courrier :

6, avenue des Fusillés
88150 Thaon-les-Vosges

Pour + de renseignements :
03.29.39.15.45



Chargé d'études et de conception en voirie

Date limite de candidature :
20 juin 2022

Poste à pourvoir dès que
possible.

Temps de travail : Complet
Durée hebdomadaire : 35h

Description

Résolument polyvalent, vous aurez en charge la production de maîtrise d'œuvre études en interne ou la conduite d'opérations avec des bureaux d'études extérieurs, le suivi et la réception des travaux.

Missions

- * Définir le projet
- * Etudier la faisabilité et le coût du projet et proposer des solutions techniques et financières
- * Etablir les solutions techniques, financières et les modalités de réalisation du chantier
- * Constituer un cahier des charges
- * Diriger l'exécution des travaux et contrôler les chantiers de diverses natures
- * Réaliser des métrés, des plans et des schémas d'ouvrage

Profil recherché

- Bac+2 minimum, expérience professionnelle souhaitée de 2 ans minimum dans les VRD
- Expérience souhaitée sur les marchés publics, en bureau d'étude
- Maîtrise de l'outil informatique : bureautique, CAO/DAO (AutoCAD ou similaire apprécié), SIG.
- Organisation et rigueur
- Réactivité / disponibilité
- Sens du travail en équipe

TISSONS NOS ENERGIES

La commune va se doter d'un plan de mobilités et de déplacement. L'objectif ? Tout en maintenant l'usage de la voiture, nous voulons permettre un meilleur essor des usages piétons et vélos dans notre Ville.

Nous avons commencé devant les écoles, en venant sur le terrain expliquer le sens de notre démarche . Des incompréhensions ont été entendues et débattues. Des encouragements ont été appréciés .

Nos centres seront attractifs s'ils permettent un apaisement, et s'ils invitent à se poser, là où nos artères demeurent des axes uniquement routiers, peu propices aux échanges.

Le 30 juin, une réunion publique à laquelle vous êtes invités, pour partager nos propositions, lancera cette ambition qui va au-delà de l'air du temps ... qui promeut la Ville durable et vivable, sans se prendre pour Paris ou Strasbourg !

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Texte non communiqué.

La Folie des ANNÉES 80

EN CONCERT



**VENDREDI
23
SEPTEMBRE
20H00**

**LA ROTONDE
THAON-LES VOSGES**

BILLETTERIE

Tarif unique: 32€

Points de vente: produc-son.fr | Fnac |
Ticketnet | Digitick

Informations: produc-son.fr

03 88 68 27 17 | info@produc-son.fr